

Voilà en bref mes antécédents.

Le PRÉSIDENT: Auriez-vous maintenant l'obligeance de nous donner lecture du mémoire?

M. BOYD: Monsieur le président,

1. Aux termes du mandat du présent Comité, on vous a confié à vous et à vos collègues la tâche d'étudier la ligne de conduite, l'exploitation et les dépenses de trois organismes gouvernementaux importants et de faire rapport à l'occasion de vos observations et opinions sur ces questions.

2. Vous m'avez demandé de témoigner sur un de ces organismes, l'*Atomic Energy of Canada Limited* (AECL). D'après la façon de procéder habituelle vous avez d'abord entendu les témoignages des fonctionnaires supérieurs de qui relève d'abord cette société de l'État. Vous tentez maintenant d'obtenir une opinion impartiale en vous ménageant la collaboration des personnes qui ne sont pas au service de l'État et qui s'intéressent à l'activité de l'AECL.

3. Je n'ai pas l'intention de faire perdre le temps du Comité en parcourant de nouveau le vaste champ parcouru de façon si compétente pour votre gouverne en juin dernier par M. Lorne Gray, président de l'AECL. Je voudrais plutôt faire quelques observations à l'égard d'une des questions fondamentales qu'il a étudiée à cette occasion.

4. Étant donné que je formulerai des critiques, je veux tout d'abord déclarer que je n'ai pas l'intention de viser quelqu'un en particulier, que j'apprécie grandement mes relations avec plusieurs fonctionnaires de l'AECL et que je n'ai pas l'intention par mes observations de critiquer ni le présent gouvernement ni son prédécesseur. Je veux simplement donner mon opinion en ce qui concerne la ligne de conduite que devrait suivre dans l'avenir le Canada dans le domaine nucléaire.

5. Une des questions que je désire étudier brièvement au début de mes observations c'est la répartition souhaitable des responsabilités parmi les divers organismes de l'État et les organismes privés dans le vaste domaine de la science et de la technologie, en ce qui concerne surtout le domaine nucléaire. Avec tout le respect que je vous dois, il s'agit d'un sujet à l'égard duquel vous à titre de députés et de chefs de file êtes tout à fait en mesure de porter un jugement même si plusieurs parmi vous ne sont ni des scientifiques ni des ingénieurs.

6. A l'heure actuelle, il y a trois organismes du gouvernement du Canada qui s'intéressent au domaine nucléaire et il y a en outre plusieurs sociétés privées qui y sont intéressées et qui y travaillent activement. Au cours des années, la répartition des responsabilités parmi ces organismes n'a pas été très logique et il importe maintenant d'examiner de façon approfondie l'ensemble de la question.

7. A mon sens, des modifications se font sentir de façon pressante. Afin d'en démontrer le bien fondé, il est nécessaire de résumer la situation actuelle. La voici:

8. Tout d'abord il existe un Comité du Conseil Privé chargé des recherches scientifiques et industrielles. Si je comprends bien, ce Comité surveille l'activité des divers services de recherches des nombreux ministères et organismes du gouvernement fédéral.

9. Cette façon d'agir est très judicieuse mais je me demande si le temps n'est pas venu de rendre cette coordination officielle en nommant un ministre du cabinet qu'on pourra peut-être appeler le ministre de la science et du développement technique.

10. Je n'ai pas l'intention d'engager un débat avec les fonctionnaires à cet égard mais il me semble—et certains parmi vous y ont sans doute songé—